

Décentralisation

Intercos et régions renforcent leur collaboration

Coproduction de schémas, discussion des périmètres... les DGS des intercommunalités et des régions se rencontrent dans toute la France pour renforcer leurs liens.

«**M**ieux travailler ensemble », notamment dans le cadre des prochaines lois de décentralisation, telle est la volonté des responsables des intercos. L'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) a donc organisé, à la suite de son manifeste de février, vingt et une réunions techniques rassemblant le directeur général des services de région et les DGS d'une trentaine d'intercommunalités du territoire. Ces réunions ont ainsi précédé les rencontres entre élus qui viennent de commencer (lire ci-contre). La

Tour de France
L'Assemblée des communautés de France lance son « tour de France » sur le dialogue entre les élus communautaires et régionaux. Les premières rencontres ont eu lieu à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 17 mai. D'autres suivront, notamment le 23 mai, à Aix-sur-Vienne (Haute-Vienne).

coproduction des schémas est l'un des sujets abordés dans ce cadre. « Nous partons des politiques planifiées par la région, et essayons de voir comment les intercos peuvent être associées à leur conception et mise en œuvre », explique Philippe Lemaire, délégué Midi-Pyrénées de l'ADGCF et DGS de la communauté d'agglomération Sicoval (36 communes, 70 000 hab., Haute-Garonne).

« Nous avons beaucoup parlé de "schématologie". Aménagement du territoire, transport, tourisme, innovation, environnement... nous comptons une dizaine de schémas régionaux,

mais ils ne sont pas prescriptifs. La région souhaite que cela évolue, mais toutes les agglos n'y sont pas favorables », souligne Jacques Bouyat, délégué de l'ADGCF en Bretagne et DGS de la communauté de communes du pays de Quimperlé (16 communes, 52 800 hab., Finistère). « Dans cette nouvelle dynamique du couple interco-région, nous voulons participer à la coproduction », affirme Marie-Noëlle Anduru, déléguée de l'ADGCF en Limousin et DGS de la com'com val de Vienne (9 communes, 14 800 hab., Haute-Vienne).

Les pays: stop ou encore?

La problématique des périmètres, afin d'établir un dialogue et de mettre en place la contractualisation, a été un autre sujet de fond pour les DGS. « La région se pose la question de la bonne échelle. S'agit-il de réunir des intercos entre elles? Les pays ne sont plus considérés comme des structures d'avenir. Il faut des contacts plus directs avec les intercos, quitte à les regrouper à l'échelle départementale, par exemple », note Philippe Lemaire, en Midi-Pyrénées, qui ne compte pas moins de 170 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En Bretagne, où 116 intercos sont regroupées en 21 pays « correspondant à des réalités géographiques et identitaires », Jacques Bouyat considère que, « dans les pays, on associe des acteurs rivaux. Chaque EPCI souhaite voir sa demande traitée. On pourrait adopter un regard plus large ».

« Il est évident que la région préfère avoir 16 pays comme interlocuteurs



L'EXPERT

PASCAL FORTOUL, président de l'Association des DG des communautés de France (ADGCF) et DGS de la CA du pays Voironnais (34 communes, 92 000 hab., Isère)

« Je crois au faire-ensemble car il n'est plus possible d'être isolé de ses partenaires »

« Avec les projets de loi de décentralisation, et la montée en puissance des conseils régionaux, il nous semblait important d'échanger sur la participation des intercommunalités, notamment dans l'élaboration des schémas, et leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques. Nous avons également souhaité rencontrer nos collègues des régions afin de préparer les conférences régionales de l'Assemblée des communautés de France, lesquelles rassemblent les élus intercommunaux et régionaux depuis mai. Ce "tour de France" entre DGS est intéressant

car aucune réunion ne se passe de la même façon. Avec certains participants, cela s'est fait très naturellement, avec d'autres, cela a été beaucoup plus laborieux. Ce constat montre que l'approche de la région sur ces territoires n'est pas évidente partout, ce qui ne devrait pas être le cas. Je crois au faire-ensemble, il est impossible d'être isolé de ses partenaires, du département, des communes, de l'Europe. Dans une situation de raréfaction des deniers publics, nous sommes obligés de travailler de concert, dans le respect, car la Constitution n'établit pas de hiérarchie. »



Jérôme Bastin, directeur général des services du conseil régional.

Bretagne • 3,2 millions d'hab.

L'Etat s'est inspiré du B16 pour dialoguer avec les collectivités

En 2004, quand Jean-Yves Le Drian prend la tête du conseil régional de Bretagne, il considère pertinent de créer une instance d'échanges entre présidents des « grands exécutifs » des collectivités, pour discuter des projets structurants de la région. Alors première vice-présidente, Marylise Lebranchu, chargée de la politique territoriale et du développement de la démocratie régionale, est directement concernée. Difficile, maintenant qu'ils sont tous les deux membres du gouvernement, de ne pas les voir en tant que « parents » de la future conférence territoriale de l'action publique (CTAP) inscrite dans le premier projet de loi de décentralisation en discussion au Sénat à la fin du mois de mai. Composé des présidents du conseil régional, des 4 conseils généraux et des 11 agglomérations, le « B16 » (Breizh 16) s'est d'abord appelé « B15 », jusqu'à l'entrée de Concarneau Cornouaille agglomération (9 communes et 50 500 hab., Finistère) en 2012. Un surnom qui a bien marché, car son nom officiel est la « conférence territoriale » de la Bretagne. « Les réunions durent deux heures, il n'y a pas

de communication de presse et ce sont les présidents en personne qui y participent, ils ne peuvent pas se faire représenter. C'est l'expression de la solidarité bretonne. Cette région s'est toujours mobilisée sur les grands enjeux, tels le ferroviaire, les autoroutes ou le numérique, consciente des défis qu'elle avait à relever », explique Jérôme Bastin, le nouveau directeur général des services (DGS) de la région. « Sans doute, le B16 a-t-il inspiré la CTAP mais celle-ci, en l'institutionnalisant, le déforme un peu. La géométrie change puisque la CTAP sera composée de 39 personnes, autour des représentants de l'Etat. Le B16 invite l'Etat quand il est concerné, pour boucler le contrat de projets Etat-région, par exemple. La composition de la CTAP montre que ce n'est pas la même logique », souligne Jérôme Bastin. Quant à élargir l'instance, ce n'est pas à l'ordre du jour. « Le B16 n'est pas le seul lieu d'échanges entre collectivités. Les intercommunalités participent à des instances thématiques, sur le numérique, l'énergie, la mer et le littoral », assure le DGS.

plutôt qu'une soixantaine d'intercos. Il faut alors trouver le bon outil, souligne Marie-Noëlle Anduru, dans le Limousin. Sachant que des intercommunalités ont fusionné pour renouer avec les bassins de vie alors que certains pays ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire. Si le renforcement des régions les réhabilite, il faudra réfléchir au bon périmètre. »

CTAP et départements

Les échanges amènent à débattre de la composition de la future conférence territoriale de l'action publique (CTAP), inspirée de l'expérience bretonne (lire ci-contre). « Le B16 a produit de bons résultats. On y définit les politiques territoriales, ce n'est pas rien ! Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, connaît le sujet, puisqu'elle était chargée des politiques régionales au conseil régional », souligne Jacques Bouyat. Mais seuls sont membres du B16 les régions, départements et agglomérations. Ceux qui ne jouent pas le match aspirent à rentrer dans l'équipe. « La CTAP pourrait élargir cette représentation au monde rural, mais la région craint que cela ne freine la qualité du travail, ajoute-t-il. Les départements ne peuvent représenter seuls le monde rural. » « La CTAP apparaît aussi comme un lieu de concertation pour les fonds européens. Les régions ont déjà établi un dialogue avec les communautés d'agglomération, mais il faut aussi une représentativité des com'com », ajoute Marie-Noëlle Anduru. Les communautés de communes veulent améliorer leurs rapports avec l'échelon régional, mais pas au détriment du conseil général. « Le rôle des régions est renforcé. Cela ne veut pas dire qu'on ne va pas travailler avec les départements sur d'autres politiques. Ceux-ci restent un acteur majeur et un échelon de redistribution nécessaire », assure Philippe Lemaire. « Il ne s'agit pas de leur tourner le dos, confirme le président de l'ADGCF, Pascal Fortoul. Les relations avec les départements existent aussi, notamment en ce qui concerne les compétences sociales. La taille des cantons, qui ne prend pas en compte la réalité des territoires, sera un sujet à aborder au moment où leurs périmètres sont appelés à changer. »

Pablo Aiquei